



Compte-rendu du Conseil Municipal **Séance du 12 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CLAIRET Dany, Maire.

Convocation en date du 02 avril 2021

Date d'affichage : 13 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, CLAIRET Dany, LANNES Daniel, DROUVIN Françoise, FREVILLE Matthieu, LHERBIER Ludovic, BOIZUMAULT Frédéric, BADIN Séverine, FLAHAUT Tony, DUQUESNOY Daniel, COQUERY Bastien, COPIN Jean-Jacques, GODAR Anne-Sophie, KALINOWSKI Stanislas

Etaient absents : Madame LAMARRE Chantal a donné procuration à Monsieur CLAIRET Dany
Monsieur GRIVILLERS Philippe

Madame BADIN Séverine est élue **secrétaire de séance**.

Etude et vote du compte administratif 2020

Délibération n°2021-12-04-1

Monsieur le Maire laisse la présidence à Monsieur Daniel DUQUESNOY.

La commission des finances réunie le 10 avril 2021 a émis un avis favorable sur le compte administratif 2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte administratif 2020 qui dégage :

- Un excédent de clôture en section de fonctionnement à la somme de 1 376 730.86 €
- Un excédent de clôture en section d'investissement à la somme de 119 969.13 €

Affectation du résultat de l'exercice 2020

Délibération n°2021-12-04-2

- Vu l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 119 969.13 €
- Vu le montant des restes à réaliser d'un montant de 313 450.72 € (dépenses)

Le résultat d'investissement de clôture est donc de - 193 481.59 €

L'affectation du résultat est donc de 193 481.59 €

L'excédent de fonctionnement reporté est donc de 1 183 249.27 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

Approuve ces résultats

Etude et vote du compte de gestion 2020 du Receveur

Délibération n°2021-12-04-3

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

Approuve le compte de gestion 2020 du Receveur
Les résultats du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif.

Etude et vote du taux des taxes directes locales 2021

Délibération n°2021-12-04-4

L'Assemblée après en avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2021

- **Taux de la taxe sur le foncier bâti : 38.15 %**
- **Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 47.33 %**

ETUDE ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Délibération n°2021-12-4-5

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 10 avril 2021,

Après étude du budget primitif,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil municipal, approuve et vote le budget primitif 2021 qui est équilibré tant en dépenses qu'en Recettes :

- En section de fonctionnement à la somme de 1 955 480.27 €
- En section d'investissement à la somme de 1 690 454.99 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération n°2021-12-04-7

Suite à la crise sanitaire due par le COVID 19, Monsieur le Maire propose à l'assemblée communale de verser pour l'année 2021 une avance sur subventions à chaque association au prorata du montant de leurs charges annuelles de fonctionnement dans l'attente de la reprise des manifestations.

Après en avoir délibéré
Le Conseil Municipal,

Pour : 12

Messieurs FREVILLE Matthieu et LHERBIER Ludovic n'ont pas pris part au vote car ils sont présidents d'associations

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale :

-Ce lundi 12 avril 2021 au soir, 173 des 786 Fresnicourtois âgés de 55 ans et plus ont été vaccinés. Mes adjoints et moi-même ont facilité la prise de rendez-vous et conduit les volontaires dans les centres de vaccination. Cette campagne de vaccination de masse a commencé par la distribution d'un tract toutes boîtes.

-L'Arboretum situé à Verdrel, placé sous la responsabilité de l'Office National des Forêts, sera bientôt laissé en gestion à la commune.

Monsieur BOIZUMAULT Frédéric, responsable du bilan carbone, présente à l'assemblée communale MOBY, le programme d'accompagnement à l'écomobilité scolaire qui sera prochainement mis en place à l'école primaire.

Pour extrait conforme
Le Maire,

Dany CLAIRET.